

# Le plan d'action biodiversité du secteur carrier en Wallonie

**25 octobre 2011**



Benoit Lussis  
Conseiller Environnement  
FEDIEX

# L'apport des carrières pour la biodiversité

## Création d'habitats rares ou de substitution à haute valeur biologique

- Falaises
- Éboulis
- Erablières de pentes
- Plans d'eau de différents types
- Arènes sableuses ou pierreuses
- Landes sèches
- Pelouses calcicoles
- ...



## Création de patchworks de milieux en bonne partie isolés d'agressions externes

Des milieux variés, peu agressés par la pollution et calmes

Les perturbations dues à l'exploitation peuvent créer des conditions favorables

# Un plan d'action pour aller plus loin !

## Un plan d'action basé sur 3 axes

1. Sensibiliser à la contribution des carrières à la biodiversité
2. Gérer la biodiversité dans le cadre des plans d'exploitation
3. Former des personnes compétentes dans les carrières

Le support scientifique est la base des trois actions

- Le rapport final est en cours de finalisation

Lancement : le 15 décembre 2010 lors du Forum Carrières et Développement durable

# Un plan d'action pour aller plus loin !

## Détails du plan d'actions

Action 1 : Sensibilisation à la contribution des carrières à la biodiversité

- Prendra la forme d'une plaquette d'information
- Réalisation : début 2012

Action 2 : Gérer la biodiversité dans le cadre des plans d'exploitation

- Réalisation d'un document guide rassemblant les bonnes pratiques
- Réalisation : mi-2012

# Un plan d'action pour aller plus loin !

## Détails du plan d'actions

Action 3 : Former des personnes compétentes dans les carrières

- Mise sur pied d'un programme de formation à destination des membres du personnel des carrières – 3 à 4 jours de formation
- Objectif : former une personne par site ou société à la reconnaissance et la gestion d'espèces et habitats d'intérêt dans les carrières
- Rythme d'une formation par an ; début en 2012

La sensibilisation de nos membres est continue

- Lors de nos réunions internes
- Lors d'évènements comme aujourd'hui
- ...

# Les partenariats du secteur avec ses stakeholders

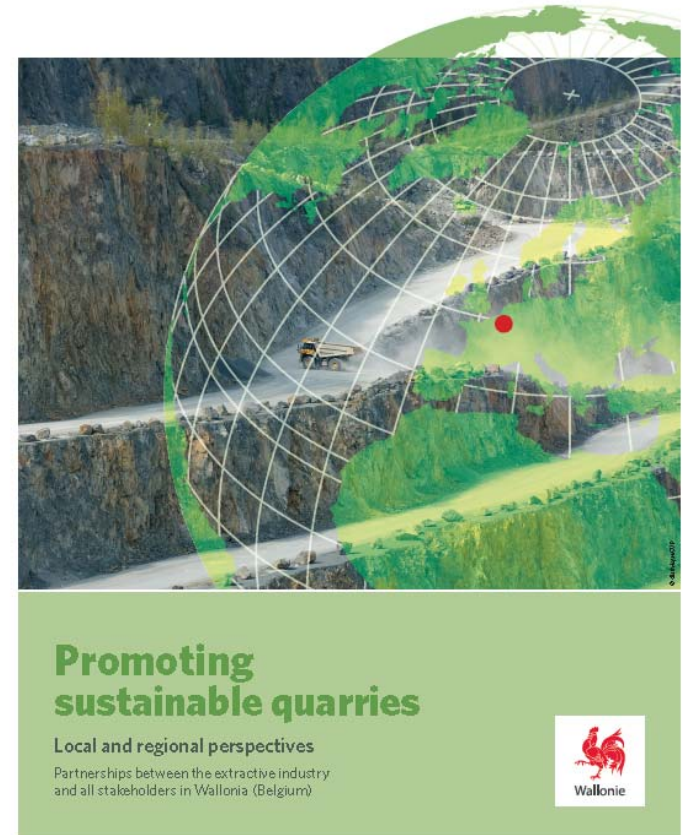
## Les partenariats du secteur avec ses stakeholders

Accords de branche énergie / CO<sub>2</sub>

Cohabitation avec les agriculteurs  
(Fédération wallonne de l'agriculture)

Cohabitation avec les producteurs d'eau  
(AQUAWAL)

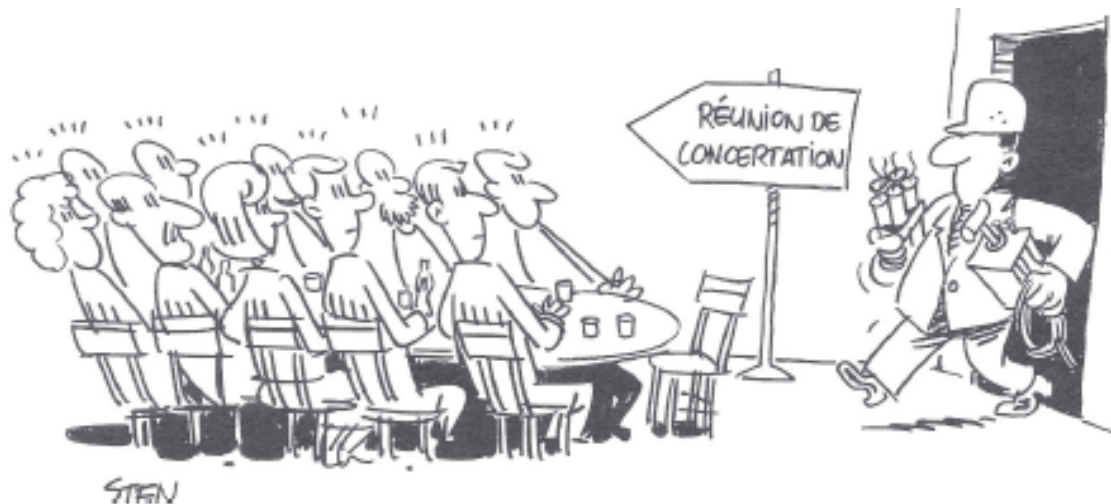
Cohabitation avec les riverains



# Les partenariats du secteur avec ses stakeholders

## Pourquoi des partenariats ?

- Pour mieux identifier les attentes des parties prenantes
- Parce que nous n'avons pas nécessairement le know-how pour les aspects non-carriers
- Parce que cela apporte de la crédibilité à nos actions
- Parce qu'il est plus facile de traiter une question avant qu'elle ne devienne un problème



# Un nouveau partenariat « biodiversité »

## Une charte sectorielle biodiversité

Accord entre le secteur et la Région en cours d'élaboration

Dans le cadre du plan 100% Nature

Objectif : favoriser le développement de la biodiversité dans les carrières

Principe:

- Engagements mutuels
- Création d'un comité de concertation
- Possibilité de conclure des chartes individuelles



**Merci pour votre attention !**

[b.lussis@fortea.be](mailto:b.lussis@fortea.be)

---